

# Rapport sur la durabilité 2023

PERSONALVORSORGESTIFTUNG DER  
FELDSCHLÖSSCHEN-GETRÄNKEGRUPPE

# SOMMAIRE

---

Introduction	3
--------------	---

---

1. Caractéristiques de viabilité environnementale du porte-feuille	3
1.1 Gestion environnementale (Stewardship)	4
1.2 Critères négatifs	7
1.3 Critères positifs	8
1.4 Rapport	9

---

Annexe 1: Aperçu des gérants de fortune externes membres dans le domaine de la durabilité	11
--	----

---

Annexe 2: Liste des exclusions actuelles SVVK-ASIR	13
--	----

---

Impressum	15
-----------	----

---





## INTRODUCTION

La Fondation de prévoyance du groupe Feldschlösschen Boissons (PVS Feldschlösschen) accorde une grande importance au thème de la durabilité à plusieurs niveaux. De par son mandat en tant qu'institution du 2<sup>e</sup> pilier, la PVS Feldschlösschen est en soi déjà axée sur l'équité intergénérationnelle et sur un développement durable. La tâche légale de la PVS Feldschlösschen est de garantir le versement des prestations promises et de trouver un équilibre entre les ayant droit des différentes générations (bénéficiaires de rentes et assurés actifs). Comme le montre le présent rapport, la PVS Feldschlösschen se préoccupe régulièrement de la durabilité de ses placements. L'un des objectifs principaux de la PVS Feldschlösschen est de garantir la viabilité environnementale de ses placements afin de préserver la bonne réputation de l'entreprise Feldschlösschen.

### 1. CARACTÉRISTIQUES DE VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PORTEFEUILLE

Le présent rapport donne un aperçu des caractéristiques de durabilité des placements de la PVS Feldschlösschen aux assurés et au grand public. Dans ce contexte, la communication se concentre sur un rapport qualitatif. Les investissements en actions et en obligations de la PVS Feldschlösschen se font exclusivement de manière indirecte, par le biais de placements collectifs. La PVS Feldschlösschen mise ainsi sur des produits de placement efficaces en termes de coûts qui ont déjà fait leurs preuves auprès des investisseurs institutionnels.

Les caractéristiques de durabilité du portefeuille de la PVS Feldschlösschen au 31 décembre 2023 sont présentées ci-dessous selon les différentes formes de placements durables.

## 1.1 GESTION ENVIRONNEMENTALE (STEWARDSHIP)

### **L'engagement des gérants de fortune de la PVS Feldschlösschen comprend plus de 25 affiliations et initiatives.**

*Information: Les gérants de fortune peuvent s'engager en faveur du développement durable en adhérant à différentes organisations ou initiatives. La signature de la déclaration Principes pour l'investissement responsable initiée par les Nations Unies (Principles for Responsible Investment PRI) est une pratique aujourd'hui établie au niveau international.*

Tous les gestionnaires de fortune externes de la PVS Feldschlösschen ont signé les PRI, s'engageant ainsi à promouvoir la viabilité environnementale de leurs placements. Au total, les gérants de fortune mandatés par la PVS Feldschlösschen font état de plus de 25 affiliations à des organisations et initiatives pour la promotion<sup>1</sup> de la durabilité. Un autre exemple est l'initiative Climate Action 100+, qui a pour but de motiver les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde à prendre les mesures nécessaires dans le cadre du changement climatique.

### **La fortune est placée de manière ciblée selon les engagements en matière de durabilité**

*Information: Les gestionnaires de fortune peuvent influencer sur la gestion des sociétés du portefeuille en dialoguant activement avec elles. La sensibilisation des sociétés du portefeuille à leurs responsabilités environnementales et sociales est aussi appelée «engagement». De manière générale, l'impact est plus important lorsque les investisseurs communiquent conjointement leurs préoccupations aux entreprises. C'est pourquoi les engagements s'effectuent souvent avec le soutien d'un prestataire spécialisé (p. ex. Sustainalytics, Hermes, Ethos, etc.) ou en adhérant à une initiative spécifique, comme «Climate Action 100+». Un engagement peut s'appliquer à toutes les catégories de placement.*

Le gérant de fortune externe mandaté par la PVS Feldschlösschen pour les actions et les obligations (Credit Suisse) recherche le dialogue avec les entreprises du portefeuille afin de les sensibiliser à une orientation plus durable. La biodiversité, le changement climatique, la gestion efficiente des denrées alimentaires ou encore la gestion d'entreprise font partie des thèmes abordés par le gérant de fortune avec les entreprises du portefeuille dans le cadre de l'engagement.

<sup>1</sup> Aperçu des initiatives et des affiliations des gérants de fortune dans l'annexe 1.

Le gérant de fortune de la PVS Feldschlösschen dans le domaine de l'immobilier (ZKB) fait également preuve d'engagement. Pour les biens immobiliers, l'engagement implique notamment le dialogue avec les locataires ainsi qu'une incitation active à traiter les thèmes de la durabilité au sein des communautés de copropriétaires<sup>2</sup>.

Les gestionnaires de fortune externes mandatés par la PVS Feldschlösschen ont confirmé que leurs principes de conduite du dialogue étaient compatibles avec les objectifs de durabilité qu'ils soutiennent et avec l'objectif du «zéro émission nette» pour les gaz à effet de serre d'ici 2050. Des descriptions détaillées des engagements (avec l'analyse des progrès réalisés) figurent dans les rapports des gérants de fortune concernés<sup>3</sup>.

### **Les droits de vote sont exercés sur les actions**

*Information: Lors des assemblées générales, les droits de vote et d'élection (droits des actionnaires) permettent d'exercer une influence active sur les entreprises du portefeuille en tenant compte des principes de durabilité. L'investisseur exerce ses droits de vote pour les titres individuels, alors que la direction du fonds les exerce généralement pour les placements collectifs. L'exercice des droits de vote intervient pour les placements en actions.*

Dans le cas de la PVS Feldschlösschen, les placements en actions sont effectués indirectement dans le cadre des investissements collectifs de Credit Suisse. Les droits de vote sont donc exercés par le gérant de fortune ou par la direction du fonds des placements collectifs.

Il a été confirmé que les droits de vote étaient exercés dans une mesure économiquement pertinente pour tous les placements collectifs, et dans le respect des critères de durabilité<sup>4</sup>. Le gérant de fortune et la direction des fonds concernés ont en outre certifié axer les principes de leurs droits de vote sur leurs objectifs de durabilité.

<sup>2</sup> La copropriété signifie que plusieurs personnes ou organisations sont propriétaires d'un bien immobilier commun, dans des proportions bien définies. Bases légales: Art. 646 à 651 CC, source: [Engel & Völkers](#)

<sup>3</sup> [zkb.ch/de/unternehmen/asset-management/nachhaltigkeit/investment-stewardship.html](https://zkb.ch/de/unternehmen/asset-management/nachhaltigkeit/investment-stewardship.html) & [am.credit-suisse.com/ch/de/asset-management/insights/sustainable-investing/active-ownership.html](https://am.credit-suisse.com/ch/de/asset-management/insights/sustainable-investing/active-ownership.html)

<sup>4</sup> Les principes régissant l'exercice des droits de vote du gérant de fortune de la PVS Feldschlösschen peuvent être consultés sous le lien suivant: [am.credit-suisse.com/content/dam/csam/docs/esg/brochure-proxy-voting-2023-eng.pdf](https://am.credit-suisse.com/content/dam/csam/docs/esg/brochure-proxy-voting-2023-eng.pdf)





## 1.2 CRITÈRES NÉGATIFS

### **Aucun investissement dans des entreprises ou des pays qui figurent dans la liste d'exclusion SVVK – ASIR<sup>5</sup>**

*Information: L'univers de placement peut être restreint par des exclusions fondées sur des normes (p. ex. travail des enfants) ou des produits (p. ex. tabac). Ainsi, aucun investissement n'est fait dans des entreprises ou des pays qui répondent aux critères d'exclusion déterminés. Les critères d'exclusion minimaux (cf. liste d'exclusion SVVK – ASIR ci-après) peuvent également être implémentés au moyen de produits indexés. L'association SVVK – ASIR a été fondée en 2015 par sept investisseurs institutionnels majoritairement proches de la Confédération et disposant d'une fortune totale de plus de CHF 200 milliards. Les critères de durabilité appliqués par SVVK – ASIR se fondent sur la Constitution fédérale (= normes et valeurs helvétiques), les lois et les ordonnances, ainsi que sur le Pacte mondial des Nations unies (≈ conventions internationales ratifiées par la Suisse). Actuellement, ces bases impliquent une recommandation d'exclusion pour les entreprises engagées dans le développement, la fabrication, le stockage et/ou la distribution de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions et/ou d'armes nucléaires. L'association SVVK – ASIR applique une approche combinée en excluant les entreprises dont les domaines d'activités répondent aux critères susmentionnés et en recherchant le dialogue avec celles qui, par leur comportement (mode de gestion), violent la base normative. Si le dialogue ne débouche sur aucune amélioration, l'association émet la recommandation d'exclure les entreprises concernées («exclusions basées sur le comportement». En outre, les obligations d'État de certains pays ont été ajoutées à la liste des exclusions recommandées sur la base du système de sanctions suisse. Actuellement, 33 entreprises et 12 pays se trouvent sur la liste d'exclusion SVVK – ASIR (cf. annexe 2). La liste d'exclusion SVVK – ASIR est notamment déterminante pour les actions et les obligations.*

À la date de référence du présent rapport, le gestionnaire de fortune externe qui gère nos actions et obligations (Credit Suisse) a confirmé qu'aucun titre d'entreprises ou d'États figurant sur la liste d'exclusion n'était détenu par la PVS Feldschlösschen.

Le gestionnaire de fortune externe pour les placements immobiliers (indirects, ZKB) se fonde sur la Blacklist Swisscanto pour ce qui est des partenaires commerciaux (notamment les locataires) dans tous les portefeuilles. La liste rouge de Swisscanto coïncide de manière générale avec les recommandations d'exclusion de SVVK – ASIR.

<sup>5</sup>Association suisse pour des investissements responsables (ASIR): [www.svvk-asir.ch](http://www.svvk-asir.ch)



## 1.3 CRITÈRES POSITIFS

### Immobilier

*Information: Les critères de durabilité peuvent également être appliqués aux placements immobiliers lors du processus de placement. Il est par exemple possible de tenir compte des critères de durabilité pour la construction, la rénovation ou l'achat et la vente de biens immobiliers. Il est également possible de faire certifier des bâtiments par des labels durables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers.*

Le produit immobilier de la PVS Feldschlösschen (Fondation de placement Swisscanto Immobilier Responsable Suisse) géré en externe est soumis à une stratégie intégrale de développement durable. Il a obtenu la mention «Green Star» lors de l'évaluation ESG annuelle du GRESB (meilleure note avec 5 étoiles sur 5). En outre, ce produit dispose de différentes certifications en matière de durabilité et/ou d'énergie et suit une trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de niveau «Scope 1»<sup>6</sup>. Elle se base sur l'Accord de Paris et vise un objectif de zéro émission nette. La trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> définie se fonde sur une évaluation individuelle de tous les objets en portefeuille. Elle est pleinement intégrée dans les stratégies immobilières. La trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> définie prévoit notamment que huit à douze immeubles du portefeuille passent chaque année des énergies fossiles aux énergies renouvelables, avec un objectif zéro net pour 2050.

Ces dernières années, des investissements ciblés pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ont été réalisés sur les biens immobiliers détenus par la Cité du Levant (société anonyme non cotée en bourse). Les fenêtres ont par exemple été remplacées. Les plans d'investissements futurs visant à réduire la consommation d'énergie et/ou à augmenter l'autoproduction d'énergie comprennent l'installation de panneaux photovoltaïques et le remplacement des portes d'entrée. S'agissant des portes, l'accent est mis sur les aspects sécuritaires ainsi que sur l'amélioration de l'isolation acoustique et thermique.

<sup>6</sup>Les émissions dites de «Scope 1» sont des émissions directes liées à l'exploitation des bâtiments. Les émissions dues à la combustion de mazout pour les systèmes de chauffage et d'eau chaude sont un exemple pour la catégorie «Scope 1».

## 1.4 RAPPORT

*Information: Il est essentiel que les gérants de fortune rendent compte de leurs efforts en matière de développement durable en plus d'établir les rapports habituels (exemples: exercice des droits de vote, notations ESG, indicateurs climatiques, etc.). Les rapports des gérants de fortune peuvent prendre différentes formes (par exemple fiches d'information ou rapports séparés) et ne devraient pas avoir de conséquences financières pour les investisseurs.*

### **La durabilité du portefeuille est régulièrement contrôlée.**

La durabilité de la fortune de placement de la PVS Feldschlösschen est régulièrement contrôlée. Le présent rapport permettra de surveiller périodiquement les caractéristiques de durabilité de la PVS Feldschlösschen. Les résultats des vérifications sont communiqués avec toute la transparence requise.

### **Sur demande, les gérants de fortune rendent compte de leurs efforts en matière de durabilité**

La PVS Feldschlösschen incite régulièrement les gérants de fortune à rendre compte des caractéristiques de durabilité des placements. Un rapport sur la durabilité immobilière est par exemple publié chaque année pour le produit immobilier de la PVS Feldschlösschen géré en externe par la ZKB. Un rating ESG est en outre indiqué pour tous les placements de la PVS Feldschlösschen gérés par des prestataires externes. Les gérants de fortune externes fournissent des indicateurs climatiques tels que l'intensité en CO<sub>2</sub> pour tous les produits.





## ANNEXE 1: APERÇU DES GÉRANTS DE FORTUNE EXTERNES MEMBRES DANS LE DOMAINE DE LA DURABILITÉ

Vous trouverez ci-dessous un extrait des différentes affiliations des gérants de fortune externes mandatés par la PVS Feldschlösschen. Il s'agit par exemple d'organisations, d'associations ou d'initiatives ayant pour but de contribuer au développement durable de l'économie et/ou des flux financiers.

Nom	CS 2023	ZKB AM 2023
Access to Medicine Foundation <a href="#">Homepage</a>	Non	Oui
Carbon Disclosure Project <a href="#">Homepage</a>	Non	Oui
Climate Action 100+ <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
Climate Bonds Initiative <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
Equator Principles <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
European Sustainable Investment Forum <a href="#">Homepage</a>	Non	Oui
FAIRR Initiative <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
Forum Nachhaltige Geldanlagen <a href="#">Homepage</a>	Non	Oui
Global Impact Investing Network <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
The Global ESG Benchmark for Real Assets <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
International Corporate Governance Network <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non



Nom	CS 2023	ZKB AM 2023
Montréal Carbon Pledge <a href="#">Homepage</a>	Non	Oui
Net Zero Asset Managers Initiative <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
Verband für nachhaltiges Wirtschaften <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
Ocean Panel Advisory Network <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
Operating Principles for Impact Management <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
Principles for Responsible Investment <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
Roundtable on Sustainable Palm Oil <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
Science Based Targets Initiative <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
Sustainable Finance Geneva <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
Swiss Sustainable Finance <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
Task Force on Climate-related Financial Disclosures <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
The Wolfsberg Group <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
Task Force on Nature-related Financial Disclosures <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
UN Global Compact <a href="#">Homepage</a>	Oui	Non
UN-convened Net-Zero Asset Owner Alliance <a href="#">Homepage</a>	Non	Oui
United Nations Environment Programme Finance Initiative <a href="#">Homepage</a>	Oui	Oui
<b>Total des affiliations</b>	<b>21/35</b>	<b>16/35</b>

## ANNEXE 2:

### Liste des exclusions actuelles SVVK-ASIR

Le tableau ci-dessous dresse la liste des entreprises et des pays dont l’SVVK - ASIR recommande actuellement l’exclusion. S’agissant des pays, le système de sanctions suisse est à la base de la recommandation d’exclusion. Le motif de la recommandation d’exclusion des entreprises est indiqué dans le tableau.

Pays	Société	Exclusion			
		Mines anti-personnel	Munitions à fragmentation	Armes nucléaires (non TNP)	Exclusion basée sur les pratiques
Inde	Bharat Dynamics Ltd.		•	•	
	Coal India Ltd.				Droits humains/ du travail
	Export-Import Bank of India				Environnement
	KSB Ltd.			•	
	Larsen & Toubro Ltd.			•	
	MTAR Technologies Ltd.			•	
	Premier Explosives Ltd.			•	
	Sandhar Technologies Ltd.	•			
	Solar Industries India Ltd.		•		
	Walchandnagar Industries Ltd.			•	
Chine	Anhui GreatWall Military Industry Co Ltd.		•		
	AviChina Industry & Technology Company Limited				Droits humains
	China Aerospace Science & Industry Group Corp.		•		
	China Aerospace Science & Technology Corp.		•		
	China North Industries Corp.	•	•		
	China North Industries Group Corp. Ltd.	•	•		
	China Northern Rare Earth				Environnement et droits humains



Pays	Société	Exclusion			
		Mines anti-personnel	Munitions à fragmentation	Armes nucléaires (non TNP)	Exclusion basée sur les pratiques
Chine	Inner Mongolia Baotou Steel				Environnement
	OFILM Group Co., Ltd.				Travail forcé
	China Huarong Asset Management Co Ltd				Éthique commerciale
	China Energy Engineering Corp. Ltd.				Droits humains
Israël	Aryt Industries Ltd.	•	•		
Corée du Sud	LIG Nex1 Co Ltd.		•		
	Poongsan Corp.		•		
	Poongsan Holdings Corp.		•		
	SNT Dynamics Co., Ltd.	•			
	SNT Holdings Co., Ltd.	•			
États-Unis	Lockheed Martin Corp.	•	•		
	The Chemours Co.				Environnement et droits humains
Venezuela	Petróleos de Venezuela S.A.				Éthique commerciale
Thaïlande	CK Power Public Co. Ltd.				Environnement et droits humains
Allemagne	KSB SE & Co. KGaA			•	
France	Bolloré SE				Droits humains
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>12</b>

## Exclusion

**Emprunts d'États:** Afghanistan, Biélorussie, Iran, Libye, Myanmar, Corée du Nord, Russie, Soudan, Soudan du Sud, Syrie, Venezuela, Zimbabwe



**Édition:** Personalvorsorgestiftung der  
Feldschlösschen-Getränkegruppe  
Case postale, CH-4310 Rheinfelden  
[info@pvs-feldschloesschen.ch](mailto:info@pvs-feldschloesschen.ch)  
[www.pvs-feldschloesschen.ch](http://www.pvs-feldschloesschen.ch)

**Conception:** Eigelb – Branding und Design, [eigelb.ch](http://eigelb.ch)

**Crédits photo:** [unsplash.com](https://unsplash.com) (page de titre: René Bieder, p.2 Diogo Nunes,  
p.6 Lindita, p.10 Peter Borter, p.15: Matthew Smith)

**Mai 2024**